

DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES

N°2 :RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Rapporteur(s) : Paule Birot-Valon,

Service : Direction des ressources humaines

En application de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions doivent présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les modalités et contenu de ce rapport ont été précisés par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015.

Le rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes ci-joint, est présenté préalablement aux débats sur le projet de budget de l'exercice 2021.

Je vous demande de bien vouloir :

PRENDRE ACTE de la communication du présent rapport.

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Ville d'Arles

(Rapport 2020 sur les données au 31.12.2019)

Depuis 2013, la Ville s'est engagée dans une **démarche visant à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, notamment à partir d'un **diagnostic posé pour la Ville**.

Le présent rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes porte sur les éléments de la **Ville d'Arles** sur **l'année 2019**, et a pour objectifs de présenter les situations des femmes et des hommes travaillant au sein de la Collectivité.

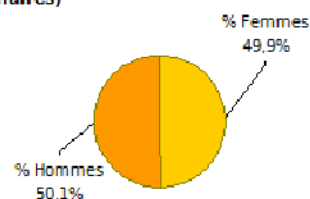
LA REPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA COLLECTIVITE

1- LA REPARTITION SELON LES FILIERES ET LES STATUTS (AU 31 DECEMBRE 2019)

1-1 Répartition femmes – hommes des fonctionnaires

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
filière administrative	190	27	217	88%	12%
filière technique	185	422	607	30%	70%
filière animation	21	20	41	51%	49%
filière culturelle	59	17	76	78%	22%
filière sociale	46	0	46	100%	0%
filière médico-sociale	1	0	1	100%	0%
filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
filière sportive	3	13	16	19%	81%
filière police municipale	3	12	15	20%	80%
filière incendie secours	0	0	0	0%	0%
TOTAL	508	511	1019	49,9%	50,1%

Répartition femmes-hommes des effectifs (Fonctionnaires)



1-2 Répartition femmes – hommes des contractuels sur emplois permanents

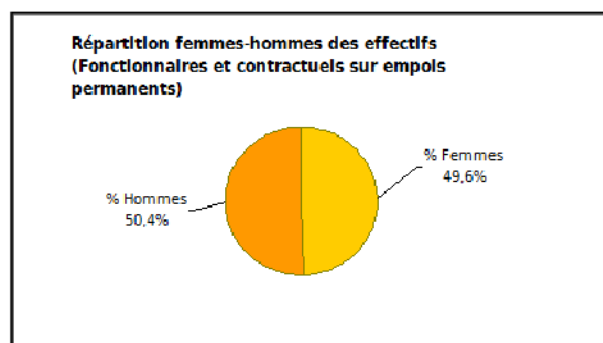
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
filière administrative	4	3	7	57%	43%
filière technique	15	16	31	48%	52%
filière animation	0	2	2	0%	100%
filière culturelle	0	2	2	0%	100%
filière sociale	0	0	0	0%	0%
filière médico-sociale	1	0	1	100%	0%
filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
filière sportive	0	3	3	0%	100%
filière police municipale	0	0	0	0%	0%
filière incendie secours	0	0	0	0%	0%
TOTAL	20	26	46	43,5%	56,5%

Répartition femmes-hommes des effectifs (Contractuels sur emplois permanents)



1-3 Répartition femmes – hommes des fonctionnaires et contractuels sur emplois permanents

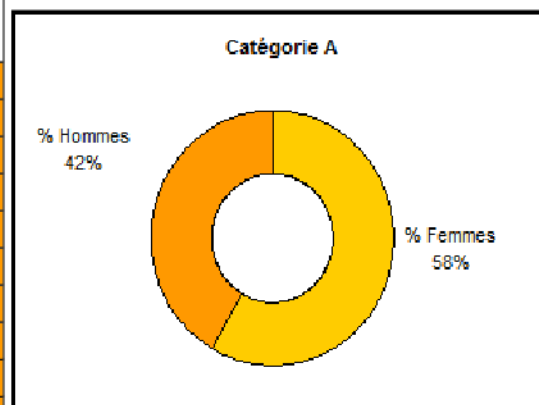
	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
filière administrative	194	30	224	87%	13%
filière technique	200	438	638	31%	69%
filière animation	21	22	43	49%	51%
filière culturelle	59	19	78	76%	24%
filière sociale	46	0	46	100%	0%
filière médico-sociale	2	0	2	100%	0%
filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
filière sportive	3	16	19	16%	84%
filière police municipale	3	12	15	20%	80%
filière incendie secours	0	0	0	0%	0%
TOTAL	528	537	1065	49,6%	50,4%



2- LA REPARTITION SELON LES CATEGORIES ET LES FILIERES (AU 31 DECEMBRE 2019)

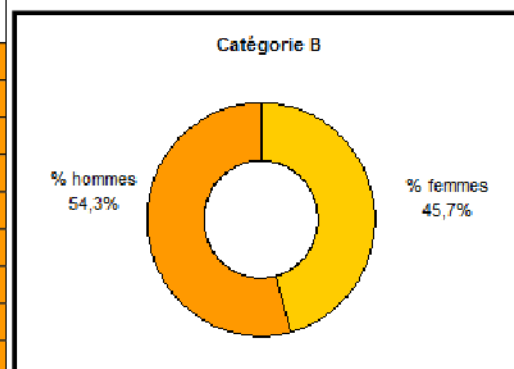
2-1 Catégorie A

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Catégorie A filière administrative	32	10	42	76%	24%
Catégorie A filière technique	3	15	18	17%	83%
Catégorie A filière animation	0	0	0	0%	0%
Catégorie A filière culturelle	7	6	13	54%	46%
Catégorie A filière sociale	0	0	0	0%	0%
Catégorie A filière médico-sociale	2	0	2	100%	0%
Catégorie A filière sportive	1	1	2	50%	50%
Catégorie A filière police	0	0	0	0%	0%
Catégorie A filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
Total	45	32	77	58,4%	41,6%



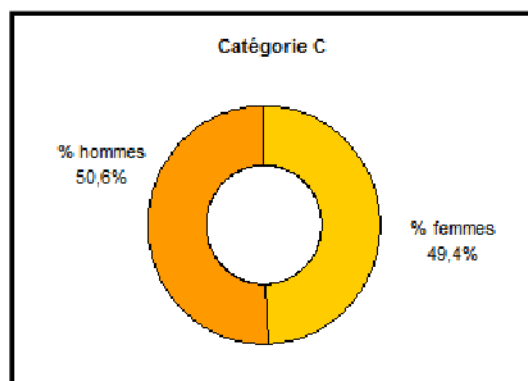
2-2 Catégorie B

	Femmes	Hommes	Total	% femmes	% hommes
Catégorie B filière administrative	32	5	37	86%	14%
Catégorie B filière technique	8	46	54	15%	85%
Catégorie B filière animation	8	6	14	57%	43%
Catégorie B filière culturelle	13	5	18	72%	28%
Catégorie B filière sociale	1	0	1	100%	0%
Catégorie B filière médico-sociale	0	0	0	0%	0%
Catégorie B filière sportive	2	13	15	13%	87%
Catégorie B filière police	0	1	1	0%	0%
Catégorie B filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
Total	64	76	140	45,7%	54,3%



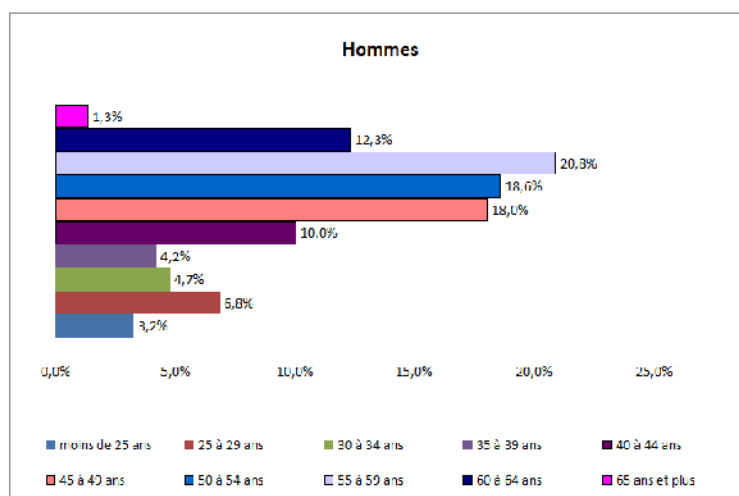
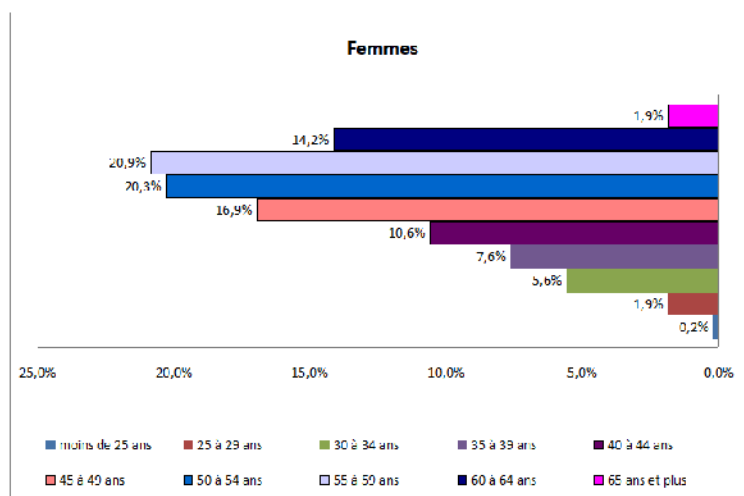
2-3 Catégorie C

	Femmes	Hommes	Total	% femmes	% hommes
Catégorie C filière administrative	130	15	145	90%	10%
Catégorie C filière technique	189	377	566	33%	67%
Catégorie C filière animation	13	16	29	45%	55%
Catégorie C filière culturelle	39	8	47	83%	17%
Catégorie C filière sociale	45	0	45	100%	0%
Catégorie C filière médico-sociale	0	0	0	0%	0%
Catégorie C filière sportive	0	2	2	0%	100%
Catégorie C filière police	3	11	14	21%	79%
Catégorie C filière médico-technique	0	0	0	0%	0%
Total	419	429	848	49,4%	50,6%



3- LA REPARTITION SELON L'ÂGE (AU 31 DECEMBRE 2019) :

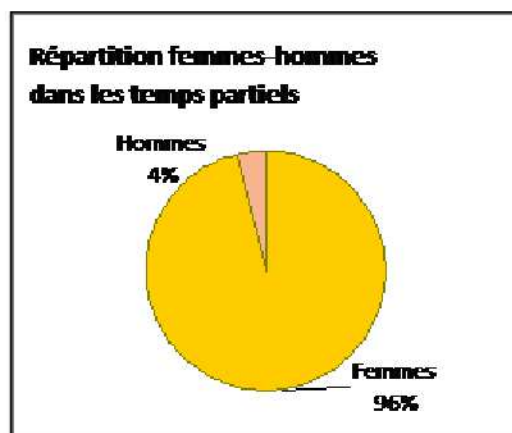
	Homme	%	Femme	%
moins de 25 ans	1	0,2%	17	3,2%
25 à 29 ans	10	1,9%	36	6,8%
30 à 34 ans	30	5,6%	25	4,7%
35 à 39 ans	41	7,6%	22	4,2%
40 à 44 ans	57	10,6%	53	10,0%
45 à 49 ans	91	16,9%	95	18,0%
50 à 54 ans	109	20,3%	98	18,6%
55 à 59 ans	112	20,9%	110	20,8%
60 à 64 ans	76	14,2%	65	12,3%
65 ans et plus	10	1,9%	7	1,3%
TOTAL	537	100,0%	528	100,0%



LE TEMPS DE TRAVAIL DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA COLLECTIVITE EN 2019

1- LE TEMPS PARTIEL

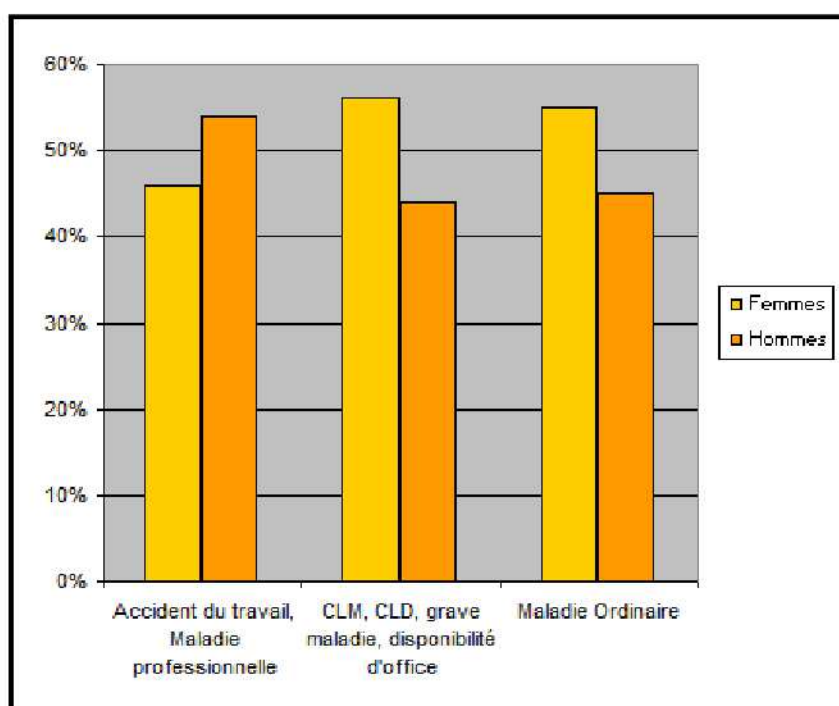
Catégorie		Femmes	Hommes
Catégorie A	Temps partiel	5	0
	Temps complet	38	33
	Total	43	33
Catégorie B	Temps partiel	4	0
	Temps complet	58	75
	Total	62	75
Catégorie C	Temps partiel	41	2
	Temps complet	382	427
	Total	423	429
Total toutes catégories	Temps partiel	50	2
	Temps complet	478	535
	Total	528	537



2- L'ABSENTEISME :

Nombre de fonctionnaires et contractuels permanents ayant été absents au moins un jour dans l'année.

	Accident du travail, Maladie professionnelle	CLM, CLD, grave maladie, disponibilité d'office	Maladie Ordinaire
Femmes	46%	56%	55%
Hommes	54%	44%	45%



3- LA FORMATION

Nombre de fonctionnaires et contractuels permanents ayant participé à au moins une formation dans l'année

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	28	32	167	227
Hommes	18	35	158	211
Total	46	67	325	438

